

SYNTHESE QUARTIER CHATEAU FRAISIER SUR LA MOBILITE A L'ATTENTION D'EGIS

- RUE SAINT MICHEL

- ➡ Prévoir une bande jaune face à l'impasse du 64-68 pour interdire tout stationnement afin de sécuriser la sortie de cette impasse
- ➡ Prévoir marquage des places de stationnement en quinconce pour obliger les automobilistes à ralentir dans cette rue
- ➡ Dans le bas de la rue St Michel (côté centre-ville), trop de véhicules empruntent cette impasse et stationnent sur des emplacements non autorisés. Peut-on envisager que cette portion de rue ne soit accessible qu'aux riverains ?

- CARREFOUR RUE ST MICHEL – RUE ECORCHEVEAU

- ➡ Interdiction de stationner au stop, la bande jaune n'est pas assez longue, il faudrait qu'elle se prolonge entre les deux portails du 97 et du 95 de la rue Saint Michel afin de pouvoir se rabattre en toute sécurité quand on arrive de la rue de l'Ecorcheveau
- ➡ Miroir sécurisant ce carrefour en mauvaise état et mal positionné rendant difficile la visibilité pour les conducteurs arrivant de la rue Saint Michel

- AVENUE HENRI ADAM

- ➡ Installation d'un radar pédagogique à l'entrée de la zone 30 pour sensibiliser les automobilistes (présence d'une école) - vitesse élevée
 - ➡ L'alternance du stationnement n'étant pas respecté par tous et cela rendant la circulation difficile, prévoir marquage des places de stationnement
 - ➡ Installation de plots ou d'une barrière face à la sortie de la maternelle Henri Adam pour empêcher le stationnement car régulièrement des voitures se garent sur le trottoir obligeant les parents et enfants à passer sur la route !
- ➡ Pour l'accès à l'école Henri Adam par l'ouest, il y a un trottoir partagé rue de Verdun mais il manque un morceau de piste cyclable pour faire la jonction avec la rue des Girardières. Pour l'accès par le nord et le sud, l'avenue Henri Adam est en trottoirs partagés; cependant

dans la portion entre le bureau de tabac et la rue de Verdun ce n'est plus indiqué => qu'en est-il? Les vélos peuvent-ils continuer sur les trottoirs jusqu'à l'école ? Ou mettre pied à terre avec les vélos à la main, ou aller sur la route ? Par ailleurs un parc à vélos côté Henri Adam serait utile.

CARREFOUR RUE DE CHATEAU FRAISIER ET RUE DE LA PINTERIE

➡ Le miroir reflète très mal la distance réelle des véhicules venant du nord

- CARREFOUR RUE DE L'OISELET ET RUE DE LA PINTERIE

➡ Prévoir un marquage au sol pour que les automobilistes respectent leur voie de circulation (virage trop souvent coupé)

- RUE DE L'OISELET

➡ Prévoir une bande jaune pour interdire le stationnement au niveau de la « cuvette » pour éviter aux voitures de faire un écart et ainsi sécuriser le passage piéton

INTERSECTION ENTRE ALLEE DE LA CAMUSIERE ET RUE DE L'OISELET

➡ Pose d'un haricot en amont de la sortie de l'allée de la camusière et limiter la vitesse à 30 km / h dès la rue de Rougemont car la vitesse est souvent excessive, il n'y a pas de visibilité pour les vélos et les piétons qui sortent de la camusière.

Cela permettrait de créer un axe de circulation douce de l'avenue général de Gaulle /rue Guillaume Appolinaire via le deversoir, la camusière et le centre bourg dans l'idée d'un axe centre bourg- Bois des Hâtes

- INTERSECTION RUE DE CORMERY – ALLEE DE L'IMPERIALE

➡ Changer le haricot de côté pour sécuriser la sortie des vélos de l'allée de l'Impériale

- ALLEE DE L'IMPERIALE

➡ Prévoir un éclairage pour que cette allée soit praticable par les vélos les matins d'automne et d'hiver

INTERSECTION RUE DE L'OISELET – RUE DES PIERRES PLATES

- ➡ Prévoir un marquage au sol pour que les voitures restent bien sur leur voie et ne coupent pas le virage et diminuent aussi leur vitesse

- INTERSECTION RUE DE CORMERY – RUE DES PIERRES PLATES – rue du 8 MAI

- ➡ Sécuriser cette intersection avec des quilles et un marquage au sol car les automobilistes sortant de la rue du 8 mai et tournant à droite prennent le virage trop large et peuvent entrer en collision avec des automobilistes arrivant des pierres plates

- INTERSECTION LA CAMUSIÈRE – RUE DE CORMERY

- ➡ Pose d'un haricot au niveau de la grille d'entrée pour sécuriser l'entrée et la sortie des vélos

- AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

- ➡ Les automobilistes ne respectent pas toujours les priorités à droite au niveau de la rue de la Camusière, de la rue de Rougemont et de la rue de la Fosse Lorette ce qui rend difficile la sortie de ces rues aux heures de pointe.

- INTERSECTION RUE DE HERAULTS – MARGUERITE YOURCENAR

- ➡ Prévoir un miroir pour sécuriser les vélos qui arrivent de Yourcenar vers Héraults
- ➡ Interdire le stationnement juste avant et juste après l'intersection pour ne pas gêner la visibilité